

# Trade Finance

Notre équipe spécialisée en Trade Finance aide les institutions financières et les entreprises à se protéger du risque de non-paiement ou d'insolvabilité du (ou des) débiteur(s) dans le cadre de leurs opérations de financement.

Notre connaissance approfondie du secteur, de l'environnement et des opérations, ainsi que notre présence internationale, nous permettent d'aider nos clients à atténuer le risque de crédit et à gérer leur capital plus efficacement.



## Résumé

Pour les banques, l'assurance contre le risque de non-paiement réduit le montant des actifs pondérés en fonction des risques et des exigences de fonds propres de catégorie 1, conformément aux accords de Bâle et aux autres réglementations locales. Pour les entreprises, cette assurance améliore la qualité de leurs programmes, facilitant ainsi le financement de leurs besoins en fonds de roulement.

Nos solutions structurées, grâce à la mise en place d'une assurance-crédit pour couvrir le risque de non-paiement et d'insolvabilité des actifs commerciaux, servent également d'alternative pour réduire le risque de crédit et optimiser la gestion du portefeuille et l'allocation du capital. Cela permet ainsi à nos clients de proposer une classe d'actifs plus attractive à leurs investisseurs.

Nous disposons d'une équipe expérimentée et dédiée présente sur les 5 continents, dotée des compétences et des connaissances en matière d'assurance-crédit documentaire et de solutions de financement structurées, qui travaille en étroite collaboration avec les courtiers et les assurés pour fournir les meilleures solutions.

## Points forts des solutions :

Nous garantissons les risques suivants :



Acheteur unique ou portefeuille multi-acheteurs

En général, les acheteurs notés à minima BB- (ou équivalent S&P) pour les programmes d'assurance-crédit documentaire



Solution de financement structurée (Structured Trade Finance)

AIG peut assurer un large éventail de débiteurs au sein d'un portefeuille avec une structure d'excédent de pertes.

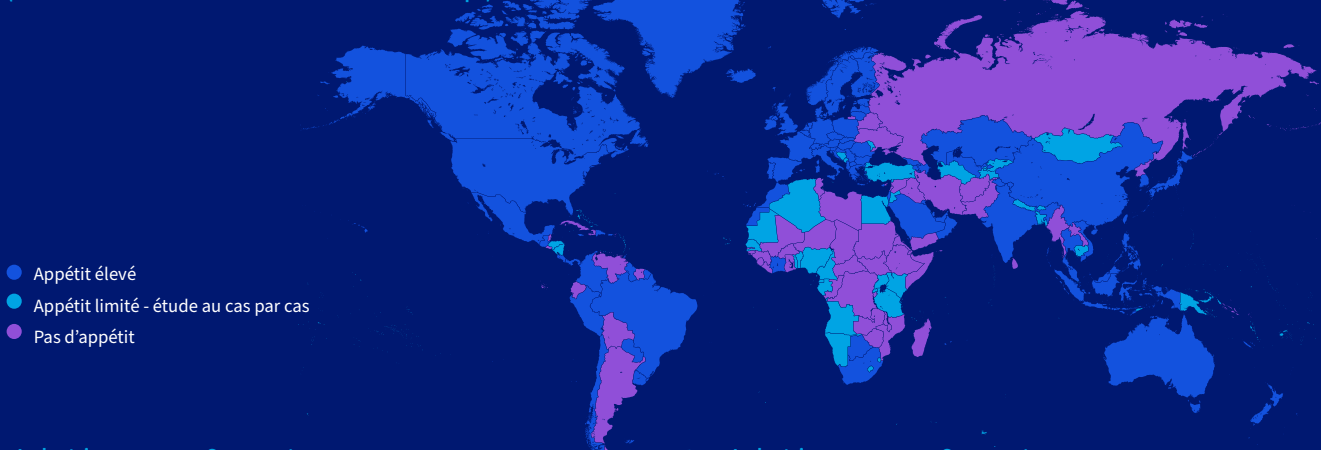


### Clients

- Banques
- Institutions financières non bancaires bien établies
- Banques de développement et institutions financières

## Appétit d'AIG par pays et par secteurs d'activité

(Décembre 2025 - cette liste évoluera au fil du temps)



- Appétit élevé
- Appétit limité - étude au cas par cas
- Pas d'appétit

Industrie	Sous-secteur	Appétit
Agriculture	Agriculture et produits agrochimiques, Distributeurs et négociants	●
Automobile	Automobile et véhicules commerciaux	●
	Pièces détachées	●
Chimie	Produits de consommation et produits de spécialité	●
	Produits chimiques de base	●
Construction	Bricolage et équipements / matériaux	●
	Bâtiment/Entrepreneurs en construction	●
Consommation (non alimentaire)	Produits de luxe	●
	Produits ménagers et vêtements	●
Services financiers	Assurances et fonds d'investissement	●
	Banques	●
Alimentation et boissons	Alimentation et boissons, boissons alcoolisées et tabac	●
Santé	Produits pharmaceutiques et distributeurs	●
	Hôpitaux	●
Industrie manufacturière	Aérospatiale et défense	●
	Équipements lourds, machines de chantier et générateurs	●
Loisirs	Sports	●
	Tourisme/voyages et hôtels-restaurants	●

Industrie	Sous-secteur	Appétit
Médias et divertissement	Divertissement	●
	Médias, édition et publicité	●
Métaux et mines	Exploitation minière	●
	Acier et métaux non ferreux	●
Pétrole et gaz	Industrie amont et intégrée, Industrie aval et intermédiaire	●
	Organismes de gouvernance et services liés	●
Autres	Immobilier	●
	Pâte à papier	●
Énergie et prestations de services publics	Emballage et Imprimerie	●
	Services publics et production d'électricité	●
Commerce de détail (essentiel)	Énergies renouvelables	●
	Épicerie	●
Commerce de détail (non alimentaire)	Pharmacie et commerce spécialisé	●
	Commerce de détail spécialisé, électronique et habillement	●
Télécommunications et technologies	Télécommunications et technologie	●
	Distributeurs	●
Transports	Compagnies aériennes et aéronefs	●
	Logistique	●
	Transport	●

Des critères de souscription stricts

Structure de police équilibrée et partage des risques avec les clients requis.

Des secteurs en croissance avec un fort appétit pour la souscription et des partenariats clients à long terme.

Sous réserve de l'engagement environnemental, social et de gouvernance (ESG) d'AIG.

Ce document marketing est destiné aux courtiers d'assurance et autres professionnels de l'assurance à titre informatif. Pour connaître l'intégralité des termes et conditions et des avantages liés aux produits AIG, veuillez-vous référer à la police et aux documents associés.

# Avantages des solutions Trade Finance d'AIG



## Équipe expérimentée

Équipe mondiale d'experts sectoriels et techniques issus des domaines du financement, de l'assurance, de la banque, de la titrisation, du droit et des technologies.



## Partenariat de confiance

Relations durables avec nos clients, fondées sur la confiance, l'expertise, l'innovation et l'accompagnement dans l'évolution de leur environnement de risque.



## Offres conformes

Offres adaptées aux besoins des institutions financières et des entreprises, favorisant la conformité réglementaire aux allègements de fonds propres Bâle/CRR.



## Trade Credit Bridge

Solutions économiques (TC Bridge) pour les entreprises et les banques souhaitant alléger leurs fonds propres sur les créances acquises auprès d'entreprises déjà titulaires d'une police d'assurance-crédit AIG.



## Portée internationale

AIG propose des assurances agréées localement dans plus de 200 pays à travers le monde, avec des bureaux au Royaume-Uni, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et en Amérique.



## Programmes évolutifs

Permettre à nos clients de naviguer dans un environnement économique en constante évolution, avec des portefeuilles crédit de taille importante, des structures de type titrisation et des structures au bilan et hors bilan.



## Solutions flexibles

Collaboration avec nos clients pour proposer une limite de crédit discrétionnaire pour les programmes de financement structurés.



## Facilité de gestion du portefeuille

Technologie combinée à l'analyse de données pour transformer un programme traditionnel de fonds de roulement adossé à des factures en une solution de financement en temps réel, de la facturation à l'encaissement.



## Fondations solides

Des décennies d'expérience en assurance-crédit, associées à une solide notation financière\*.

\*Veuillez consulter [www.aig.com/investor-relations](http://www.aig.com/investor-relations)

Notre équipe expérimentée de souscripteurs en Trade finance propose des solutions d'assurance personnalisées, locales et internationales pour les acheteurs uniques ou les portefeuilles des institutions financières.

## Sinistres

Nos experts fournissent à nos clients un accompagnement personnalisé sur :

- Les procédures d'insolvabilité et les marchés locaux de nos assurés partout dans le monde.
- Une communication fluide pendant toute la gestion du sinistre.
- Les points clés à prendre en compte pour le recouvrement de créances et les demandes de structuration de la dette.

En cas de sinistre, soyez assuré que notre équipe possède l'expertise et l'expérience nécessaires pour vous aider à protéger votre entreprise contre les risques les plus importants.

- Nous vous envoyons une notification de réception du sinistre sous deux jours ouvrés.
- Vous bénéficiez d'un interlocuteur unique tout au long de la gestion du dossier.
- Les clients peuvent choisir le mode de recouvrement et le prestataire de services dans le cadre de leurs procédures de crédit agréées.

## Études de cas

### Insolvabilité

Un assuré a dû faire face à des difficultés financières suite à l'insolvabilité d'un client clé. AIG a indemnisé l'assuré pour une part substantielle de la créance impayée du client, ce qui lui a permis de poursuivre ses activités sans perturber significativement la trésorerie de l'entreprise. AIG a géré les mesures de recouvrement afin de réduire les pertes subies, au bénéfice des deux parties.

### Capacité

AIG a augmenté le plafond de son programme de titrisation de créances commerciales, adossé à une assurance en excédent de pertes, mis en place pour soutenir un fournisseur de produits chimiques de spécialité confronté à une augmentation de ses besoins en fonds de roulement. Grâce à l'allègement de capital permis par la conformité de la police d'assurance aux normes CCR/Bâle III, l'unique financeur du programme a pu relever les plafonds disponibles. La facilité de financement des créances a ainsi été augmentée, avec une prime additionnelle limitée.

### Allègement des fonds propres

AIG a accompagné un client, négociant mondial en matières premières, à créer une solution structurée de financement Trade Finance, dotée d'un montant assuré de 300 millions de dollars. Cette solution a permis aux trois grandes banques participant au programme de bénéficier d'une police d'assurance éligible au titre de protection de crédit non financée conforme aux exigences du CRR.

Les scénarios décrits ici ne sont donnés qu'à titre d'exemples. La couverture dépend des situations individuelles de chaque cas et des conditions et exclusions de chaque police.

## Travailler avec AIG

Pour profiter pleinement de notre expertise et de nos capacités en matière de souscription, nous avons défini quelques exigences clés qui sont prises en compte pour chaque risque :



Banque ou institution financière établie et expérimentée



Financement lié à une opération commerciale sous-jacente



La qualité du risque sera le premier critère de sélection

## Votre contact

### TRADE FINANCE

Laura Contelli

Souscriptrice Senior Trade Finance EMEA  
- Institutions Financières

Trade.Finance@aig.com (partout sauf en Amérique)  
Amérique : AmericasTradeFinance@aig.com

### STRUCTURED TRADE FINANCE

Trade.Finance-Portfolio@aig.com



Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com](http://www.aig.com). AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Succursale pour la France: Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale: Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone: +33 1.49.02.42.22 - Facsimile: +33 1.49.02.44.04.